

Montréal, le 27 octobre 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les intervenants du dossier R-3867-2013 Phase 1

Objet : 2^e demande réamendée relative à la phase 1 du dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro (Dossier R-3867-2013 Phase 1)

Chères consœurs, chers confrères,

La présente a pour objectif de fixer l'ordre du jour de la rencontre préparatoire qui aura lieu le **2 novembre 2016 à compter de 9 h 30** dans la Salle Krieghoff des bureaux de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet.

Le 21 octobre 2016, à la suite de la décision D-2016-100 rendue le 23 juin 2016 dans le présent dossier, Gaz Métro (le Distributeur) dépose la pièce B-0148 intitulée « *2^e demande réamendée relative à la phase 1 du dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro* » (2^e demande réamendée).

Le 26 octobre 2016, le Distributeur soumet un texte expliquant la démarche l'ayant conduit à sa 2^e demande réamendée.

Dans ce contexte, la Régie fixe l'ordre du jour suivant pour la rencontre préparatoire du 2 novembre prochain :

- 1- Commentaires sur la nature de la 2^e demande réamendée et des conclusions recherchées par le Distributeur;
- 2- Commentaires quant au traitement, le cas échéant, de la 2^e demande réamendée et incidence anticipée sur le traitement des différentes phases du dossier.

Enfin, comme indiqué lors de la rencontre préparatoire du 24 octobre dernier, la Régie demande aux intervenants qui souhaitent participer à la prochaine rencontre préparatoire de confirmer leur intention par courriel à la soussignée **au plus tard le vendredi 28 octobre 2016, à 16 h.**

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

c. c. : Me Éric David, représentant d'Option Consommateurs (OC)